

Séance du 3 avril 2014

L'an deux mille quatorze et le trois avril, à 18h 30 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jérôme VIC Maire, afin d'élire les délégués des syndicats auxquels la commune est adhérente.

Etaient présents : Mmes GALINDO, LIMOUSIS, BROUET, BUTSCHER – MM. VIC, FABRE, KREMER, FLEURET, FERNANDEZ.

Absents ayant donné procuration : Mme SOUCHE à Mme GALINDO – M. BRUSTOLIN à M. VIC.

Secrétaire de séance : Mme GALINDO Amparo

En application de l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection des délégués des divers syndicats auxquels la commune est adhérente.

A l'unanimité, ont été élus les membres suivants :

Communauté d'Agglomération ALES AGGLOMERATION :

Titulaire : M. VIC Jérôme, Maire
Suppléant : M FABRE Stéphan, 1^{er} Adjoint

PAYS CEVENNES :

Titulaire : M. VIC Jérôme
Suppléant : M. FABRE Stéphan

SYNDICAT A. E. P DE LA DROUDE :

Titulaires : M. FERNANDEZ José – M. FLEURET Gérard
Suppléants : M. VIC Jérôme – M. FABRE Stéphan

SYNDICAT MIXTE DE LA DROUDE

Titulaires : M. VIC Jérôme - M. FABRE Stéphan
Suppléant : M. BRUSTOLIN Jean-Luc

SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD :

Titulaires : M. VIC Jérôme – M. BRUSTOLIN Jean-Luc
Suppléants : M. FERNANDEZ José – FLEURET Gérard

SYNDICAT DE REGROUPEMENT SCOLAIRE MARTIGNARGUES-ST ETIENNE DE L'OLM-ST CESAIRE DE GAUZIGNAN-ST JEAN DE CEYRARGUES :

M. VIC Jérôme - Mme SOUCHE Séverine – Mme GALINDO Amparo

SIVOM DE LA GARDONNENQUE :

Titulaires : Mme BROUET Sandrine – Mme SOUCHE Séverine
Suppléants : M. FERNANDEZ José – Mme GALINDO Amparo

OFFICE DE TOURISME VEZENOBRES : Mme BROUET Sandrine

CORRESPONDANT DEFENSE : Mme BROUET Sandrine

Les noms des délégués seront notifiés aux divers syndicats afin de mettre en place les nouveaux Conseils Syndicaux.

Constitution des commissions communales

En application de l'article L.2121-22 du CGCT qui permet au Conseil Municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement des conseillers municipaux, il est ensuite procédé à la désignation des divers membres.

Ont été désigné les membres suivants :

Commission Appel d'Offre et adjudication / Finances :

MM. VIC Jérôme, BRUSTOLIN Jean-Luc – Mmes GALINDO Amparo, BUTSCHER Corinne, LIMOUSIS Valérie.

Environnement – Voirie et réseaux – Bâtiments :

MM. FABRE Stéphan, KREMER Daniel, FLEURET Gérard, FERNANDEZ José.

Festivités – Jeunesse & Sports – Affaires Culturelles – Informations – Site internet :

Mmes BROUET Sandrine, LIMOUSIS Valérie, BUTSCHER Corinne- M. KREMER Daniel

Commission Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme

L'ensemble du conseil municipal : MM. VIC, FABRE, BRUSTOLIN, KREMER, FLEURET, FERNANDEZ – Mmes SOUCHE, GALINDO, LIMOUSIS, BROUET, BUTSCHER.

Suivi des projets : tous les membres du conseil municipal

Responsables gestion salle polyvalente :

M. BRUSTOLIN Jean-Luc – Mme BUTSCHER Corinne

Centre Communal d'Action Sociale :

MM. VIC Jérôme – KREMER Daniel - FABRE Stéphan - Mme BUTSCHER Corinne

Mmes ALBOUY Simone – ROUMEJON Eliette – M. ROULE Patrick (hors conseil municipal).

Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs. 24 noms de contribuables sont proposés à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Gard dont 12 membres titulaires et 12 suppléants.

Monsieur le Directeur retiendra six commissaires dans chaque catégorie.

Titulaires :

Suppléants :

GALIBERT Gérald
TOULOUSE Dominique
VIC Jérôme
FABRE Stéphan
BAUMEL Jean-Pierre
REYNAUD Alain
ABOULINC Daniel
ROULE Patrick
BANFI Dominique
ESPERANDIEU Camille
FERNANDEZ José
FABRE Alain

ROUSSET René
CHAFFRE Claude
BROUET Christophe
ROUVEYROLLES Philippe
BROUET Claude
TEISSIER Serge
ESPERANDIEU Gilbert
BRUGUIERE Isidé
BROUET Gérard
ORLANDINI Robert
PARADIS Christophe
LIMOUSIS Alain

Les personnes retenues assureront les fonctions de « Commissaire » jusqu'à la date d'expiration du mandat du conseil municipal.

Monsieur le Maire est président de toutes ces commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 40.